

Du canon au ballon, le stade du Fort Carré d'Antibes

Stéphane Mourlane

UMR Telemme-CNRS-Aix Marseille Université

Le Fort Carré d'Antibes est d'abord connu comme une pièce du patrimoine militaire français. Sa construction intervient à partir du milieu du XVI^e siècle après les mises à sac d'Antibes lors des guerres d'Italie en 1524 puis en 1536 par les armées du Duc de Savoie et son allié espagnol¹. Situé sur la presqu'île Saint-Roch, à l'est de la ville, sur un rocher culminant à 26 mètres, il doit donc assurer une fonction de surveillance et de défense à proximité de la frontière avec le Comté de Nice incorporé aux États de Savoie. Son efficacité est toutefois mise à mal : en 1591 le duc de Savoie, profitant de la guerre des religions qui mine le royaume de France, parvient à s'en emparer à l'occasion de la percée de ses armées en Provence. L'année suivante, un siège permet néanmoins à l'armée d'Henri IV d'en reprendre le contrôle. Au XVII^e siècle, il subit de légères modifications préconisées par Vauban chargé par Louis XIV de fortifier les frontières du royaume. Grâce sans doute aussi aux autres travaux militaires que connaît à ce moment Antibes², le Fort Carré tient le siège en 1746-1747 face à l'artillerie austro-sarde et à la flotte anglaise lors de la guerre de Succession d'Autriche. Par la suite, le Fort-Carré ne subit plus d'assauts, mais il demeure jusqu'à la fin du XIX^e siècle, un site militaire avec un casernement au pied de ses murailles. Le rattachement de Nice à la France en 1860 le rend cependant moins utile. Une fois défait de ses fonctions militaires, il est classé « monument historique » par décret du 7 novembre 1906, devenant ainsi l'un de ces « lieux de mémoire » qui jalonnent une histoire de France faite de batailles glorieuses et souvent conçue comme un « roman national »³.

Après la Première Guerre mondiale, cette mémoire militaire s'associe à la vocation sportive qui est donnée au site du Fort Carré. En effet, même si « *l'influence militaire est en perte de vitesse* »⁴, le ministère de la Guerre continue d'occuper « une place prépondérante » en matière d'éducation physique et sportive⁵. Les militaires considèrent, comme par le passé, l'éducation physique et sportive de leur ressort car essentielle à la préparation des futurs conscrits et des soldats⁶. À Antibes, la société de gymnastique et de préparation militaire l'Espérance d'Antibes, qui voit le jour en 1901, traduit cette

¹ Jean-Louis Fournel, Jean-Claude Zancarini, *Les Guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe*, Découvertes Gallimard, n°430, Paris, 2003.

² Jean-Bernard Lacroix, « Les travaux militaires à Antibes au XVII^e siècle », *Recherches régionales*, n°168, juillet-septembre, 2003.

³ Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1984-1992.

⁴ Yves Travaillot, Marc Tabory, *Histoire de l'Éducation physique. Genèse d'une discipline scolaire*, Pau, 2005, p. 109.

⁵ Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, vol. 52, n°2, 2002, p. 442.

⁶ Marcel Spivak, *Les origines militaires de l'éducation physique en France (1774-1848)*, Service historique de l'armée de terre, 1972.

préoccupation⁷. Au niveau national, l'École normale de gymnastique de Joinville-le-Pont fondée en 1852, en charge de la formation des enseignants, est au cœur du dispositif⁸. Devenu en 1916, Centre d'Instruction Physique, l'établissement s'emploie sur le plan théorique à promouvoir « *une méthode française* »⁹ et sur le plan pratique à en assurer la diffusion au travers de 21 centres régionaux d'instruction physique. L'un d'entre eux s'installe au Fort Carré qui, dans un second souffle et en un sens, trouve à nouveau sa place en première ligne dans la défense nationale. Mais surtout, la construction d'un stade de football au pied des murailles transforme le site en un haut lieu d'une culture sportive fondée sur le sport-spectacle.

Investissement municipal et mémoire patriotique

La ville d'Antibes comme le ministère de la Guerre, les deux promoteurs et gestionnaires des installations, voit dans un ce projet de stade « *un intérêt patriotique* » afin de « *collaborer à cette œuvre de la race* »¹⁰. La municipalité se montre d'ailleurs très enthousiaste devant ce projet, « *qui sous le rapport de l'hygiène et de la beauté présente tous les avantages qu'il soit possible de désirer* »¹¹. Des plans sont rapidement dressés le projet reconnu d'utilité publique par un décret du 24 février 1920 signé Théodore Steeg, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Millerand. La réalisation est confiée à un architecte local Edmond Copello.



La municipalité d'Antibes investit lourdement dans le projet en recourant à l'emprunt¹², mais comptant sur les bénéfices tirés des stages militaires¹³. L'investissement est d'ailleurs considéré comme rentable dès 1921¹⁴. Le stade du Fort Carré fournit un exemple de ces politiques sportives municipales volontaristes de l'après-guerre¹⁵. *La France de Nice et du*

⁷ Bruno Fulconis, « Un siècle de développement des associations dans la Ville d'Antibes (1901-1990) », *Recherches Régionales*, n° 167, avril-juin, 2003.

⁸ Pierre Simonet, *L'I.N.S.E.P. : De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*, Gérard Klopp, Woippy, 1998.

⁹ *Règlement général d'Education physique. La méthode française*, Paris, Lavauzelle, 1925.

¹⁰ Archives municipales Antibes (ci-après AMA), 13M1 : délibérations du Conseil municipal, 14 février 1919.

¹¹ Archives départementales des Alpes-Maritimes (Ci après ADAM), 02 O 257 : conseil Municipal d'Antibes, 28 juin 1919.

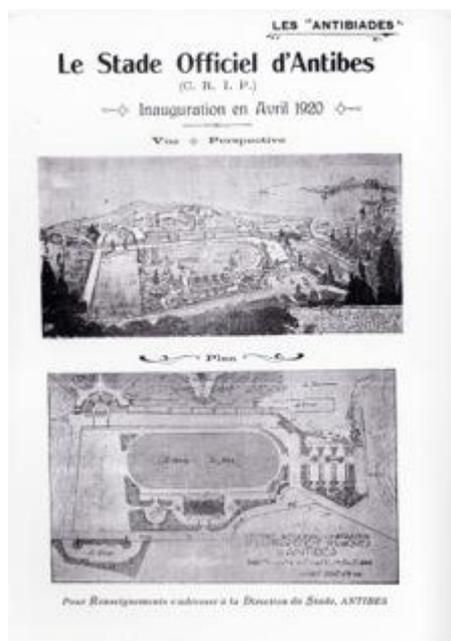
¹² L'emprunt est de 300 000 Frs (Archives municipales Antibes, 2L10 : délibérations du Conseil municipal, 22 juillet 1918).

¹³ Elle se porte acquéreur des terrains pour 167 920 Frs et prend en charge les travaux avec le soutien du Conseil général (qui participe à hauteur d'un tiers) et du ministère de la Guerre (qui fournit de la main-d'œuvre militaire et apporte 50 000 Frs). Le montant total est de 607 870 Frs.

¹⁴ Pour l'année 1921 les retombées financières des stages militaires sont estimées à un minimum de 451 000 Frs. (ADAM, 02 O 257).

¹⁵ Jean-Paul Callède, « Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1919) » in Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France du Second Empire au régime de Vichy*, Vuibert, tome 1, Paris, 2007, p. 168.

Sud-Est loue d'ailleurs « l'action d'une municipalité intelligente et énergique »¹⁶. Le quotidien va même jusqu'à faire d'Antibes un « exemple »¹⁷ que Nice ferait bien de suivre alors que le débat y fait rage autour de la construction d'un stade municipal¹⁸. À Nice comme à Antibes, la politique sportive municipale s'invite dans la campagne électorale. Lors du scrutin de novembre 1919, le maire sortant Baptistin Ardisson fait de la construction du stade du Fort Carré un argument qui vient appuyer le bilan apprécié de son action pendant la guerre¹⁹. Dès 1918, alors qu'il demande le soutien du conseil municipal sur ce projet, il met en avant son « influence prépondérante sur le développement d'Antibes »²⁰. Il s'agit donc d'en faire un instrument de prestige susceptible d'accueillir « de grandes fêtes sportives »²¹, « de grandes solennités sportives dont le retentissement sera mondial, et qu'on appellera les « Antibiades » à l'image des épreuves d'Olympie »²².



La première de ces manifestations d'ampleur se déroule lors de l'inauguration du stade par le président de la République Paul Deschanel, le 7 avril 1920, avec une « démonstration de culture physique, « ballet gymnique », des « épreuves d'athlétisme » et un « match de basket-ball »²³. Il n'y en aura par la suite guère d'autres au cours de la décennie. Il est vrai que le stade demeure longtemps inachevé et sans grandes tribunes. Le manque de moyen l'explique, mais aussi la priorité donnée au prestige. L'inauguration est en effet précipitée afin de profiter de la présence sur la Côte d'Azur du président de la République, récemment

¹⁶ *La France de Nice et du Sud-Est*, 7 avril 1920.

¹⁷ *La France de Nice et du Sud-Est*, 20 mai 1920.

¹⁸ Pierre-Henri Gache, *Le sport à Nice dans l'entre-deux-guerres*, Nice, Allandis, 2001 et Imed Ben Mahmoud, *Contribution à l'analyse de la politique sportive de Nice entre 1920 et 2000*, thèse, Université de Nice-Sophia Antipolis, 2004.

¹⁹ Jérôme Bracq, « La vie politique à Antibes entre les deux guerres. Première partie : 1919 à 1929 », *Recherches régionales*, n°127, juillet-août 1994, pp.1-42.

²⁰ AMA, 2L10 : délibérations du Conseil municipal, 15 juin 1918.

²¹ AMA, 13M1 : délibérations du Conseil municipal, 14 février 1919.

²² *La France de Nice et du Sud-Est*, 7 avril 1920.

²³ *Idem*.

élu au mois de février, et venu assister à la 42^e fête fédérale de gymnastique organisée à Nice.



AU STADE D'ANTIBES : M. Deschanel prononçant son discours

La municipalité débourse une « *coquette somme* » pour le recevoir dignement ainsi que le Maréchal Pétain, le héros de Verdun et Léon Bourgeois, le président du Sénat²⁴. *Le Petit Parisien* remarque toutefois que le stade est « *à peine ébauché* »²⁵. Si la municipalité s'emploie très tôt à donner une grande publicité à l'événement²⁶, la grande presse d'information ne le traite pas à la une au moment où l'actualité est dominée l'entrée des troupes françaises dans Francfort dans le cadre de l'occupation de la Ruhr prévue par le traité de Versailles. Il n'en demeure pas moins que les envoyés spéciaux qui suivent le voyage présidentiel sur la Côte d'Azur font l'éloge du stade du Fort Carré. Antibes est ainsi rangée par *Le Petit Journal* au rang des « *cités coquettes, par le don d'une magnifique nature, (qui) n'en savent pas moins travailler* »²⁷.

Au cours d'une journée passée sur les routes azuréennes entre Cagnes, Vallauris, Mouans-Sartoux, Grasse, Cannes, Monaco et Menton, la présence de Deschanel à l'inauguration du stade du Fort carré manifeste non seulement l'intérêt de plus en plus accru de l'État pour les questions sportives, mais elle valide aussi symboliquement la politique menée par la municipalité Ardisson. Ainsi, lors de son discours, il déclare à l'attention de la ville d'Antibes : « *Cette inauguration n'est pas seulement une fête locale, c'est une fête de toute la jeunesse et de toute l'énergie française. La France, la République et l'Armée vous apportent leurs félicitations, leurs gratitudes et leurs vœux* »²⁸.

Dans le contexte d'après-guerre, Ardisson joue sur la corde patriotique en appelant dans son discours à « *Régénérer la race ! Augmenter par la même la vitalité de la France* »²⁹. En outre, la municipalité dédie cette inauguration à la « *commune-martyre* » de Asfeld-la-Ville après avoir été sollicitée par son maire et 30% des recettes de la journée sont attribués à cette commune de 800 habitant ravagée par quatre années de combats sur le front de l'Aisne³⁰.

²⁴ 12 000 frs (ADAM, 02 O 257).

²⁵ *Le Petit Parisien*, 7 avril 1920.

²⁶ AMA, 13M1 : délibérations du conseil municipal, 24 octobre 1919.

²⁷ *Le Petit Journal*, 7 avril 1920.

²⁸ ADAM, 02 O 257 : conseil municipal du 20 avril 1920.

²⁹ *La France de Nice et du Sud-Est*, 7 avril 1920.

³⁰ ADAM, 02 O 257.



Le voile patriotique et mémoriel qui recouvre l'inauguration du stade trouve à se prolonger avec l'inauguration le 3 juillet 1927 de la statue d'un poilu qui surplombe le terrain au pied des murailles³¹, juste devant le tombeau du général Championnet, commandant l'armée des Alpes pendant la campagne d'Italie en 1799-1800. Le monument rendant hommage aux victimes antiboises de la Grande guerre, dont les noms figurent sur une plaque, culmine sur un piédestal à 22 mètres de hauteur et présente la particularité de représenter le soldat l'arme au pied à sa gauche contrairement à l'usage, ce qui n'a pas manqué de susciter des interprétations allant même jusqu'à rendre cette anomalie responsable du suicide du sculpteur, Henri Bouchard, grand prix de Rome en 1901. Quoi qu'il en soit, cette statue de poilu, au pied d'un fort militaire, confère au stade du Fort Carré un aspect incomparable et une identité originale ancrée dans une mémoire patriotique.

Le stade d'Antibes

Le stade du Centre régional d'instruction physique dont la direction est assurée à la fois par un militaire et un civil est destiné à recevoir des stagiaires militaires ou de grands événements athlétiques selon les termes de la convention du 22 février 1919 établie entre le ministère de la Guerre et la ville d'Antibes³². Il est également convenu que l'Antibes-Olympique, le club phare de la ville, fondé en 1919, pourra disposer des installations pour la pratique de l'athlétisme, du basket-ball et du football. Toutefois, la cohabitation entre civils et militaires n'est pas toujours aisée. Selon l'état-major, « *l'accès à toute heure d'un terrain où s'entraînaient des militaires en tenue légère de sport, peut avoir quelques inconvénients* »³³. Plus grave, le stade encore inachevé n'offre pas les meilleures conditions d'accueil pour les sportifs. Un peu plus d'un an après l'inauguration, en juillet 1921, le directeur civil attire l'attention de la mairie sur la situation du stade : « *les travaux entrepris cet hiver et au printemps que je vous ai signalés comme terminés, n'ont pas complété le stade de manière à le rendre utilisable. En effet, si le vestiaire est installé, il n'y a pas de poste d'eau et par conséquent, il est impossible aux athlètes, non pas de prendre une douche, mais simplement de se laver la figure et les mains. Les WC, qui devaient être installés en mai sont*

³¹ Pour les modalités d'élévation du monument, voir AMA, 6M8.

³² AMA, 13M1.

³³ AMA, 6M8, lettre adressé à François Arago, vice-président de la Chambre des députés, sd.

restés en suspens »³⁴. Il remarque en outre que « le stade n'est pas entretenu », ce qui pourrait avoir des conséquences dommageables pour l'Antibes-Olympiques qui doit y disputer ses compétitions. La situation apparaît d'autant plus regrettable que le terrain de football est en passe d'être « homologué par la Fédération de football, de sorte que tous les matches officiels pourront s'y disputer et que le stade d'Antibes se trouvera le seul du Sud-Est dans ces conditions favorables »³⁵. Au moment où l'équipe première de football de l'Antibes-Olympiques accède à la division d'honneur de la ligue du Sud-Est, la mairie est appelée à apporter une contribution financière. La question de l'aménagement du stade est récurrente au cours des années 1920 alors que les résultats du club offrent quelques motifs de satisfactions, marqués notamment par trois participations au 32es de finale de la Coupe de France de football en 1923, 1925 et 1931³⁶. En 1930, le président du club multiplie les requêtes auprès de la mairie et s'adresse même au député Adolphe Cheron, président de l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire pour que celui-ci intervienne auprès du sous-secrétaire d'État de l'Éducation physique, Jean Morinaud³⁷. Si rien n'atteste de l'efficacité d'une telle intervention, la subvention de 50 000 Frs accordée en deux versements entre 1931 et 1933³⁸ témoigne en revanche de l'implication croissante de l'État en faveur d'une amélioration des équipements sportifs en France³⁹. Ce financement doit permettre plusieurs aménagements dont la construction d'une tribune à charpente métallique pouvant accueillir 1100 spectateurs face à la statue du poilu, de nouveaux vestiaires ainsi que « l'élargissement de la pelouse constituant le terrain de sport de façon à lui donner les dimensions requises par la FFF »⁴⁰.

Ces travaux apparaissent d'autant plus nécessaires que l'Olympique-Antibes s'engage dans la voie du professionnalisme sportif. En 1930, la Fédération française de football décide d'en finir avec une vision idéalisée ébranlée par « l'amateurisme marron » en instituant un championnat de France professionnel⁴¹. La fédération restreint l'accès aux clubs qui ont eu des résultats probants par le passé, qui disposent de recettes suffisamment et qui recrutent au moins huit joueurs sous statut professionnel⁴². L'Antibes-Olympiques candidat est retenu parmi les 20 clubs, dont 9 de la Ligue du Sud-est⁴³, participant au premier championnat de France de football professionnel au cours de la saison 1932-1933. C'est au Fort-Carré que l'Antibes-Olympique inscrit par son attaquant international autrichien, Johann Klima, le premier but de ce championnat lors du match face au voisin cannois⁴⁴. Les deux clubs sont d'ailleurs tout au long de la saison au coude à coude en tête du groupe B du championnat. Antibes peut s'appuyer notamment sur son milieu de terrain international Alexandre Villaplaine recruté en début de saison au Racing club de Paris. Finalement le club antibois

³⁴ AMA, 13M1 : lettre du directeur civil du stade d'Antibes au maire, 19 juillet 1921.

³⁵ Idem.

³⁶ Pierre-Marie Descamps, Gérard Ejnès et Jacques Hennaux (dir.), *Coupe de France. La folle épopée*, L'Équipe, Paris, 2007.

³⁷ AMA, 13M1 : lettre du 18 mai 1930.

³⁸ AMA, 3R1, cabinet du sous-secrétaire d'État de l'Éducation physique, 26 juin 1931.

³⁹ Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, vol. 52, n°2, 2002, pp. 437-457.

⁴⁰ AMA, 13M1 : devis descriptif des travaux à exécuter pour l'aménagement du Stade du Fort Carré, 10 janvier 1933.

⁴¹ Paul Dietschy, *Histoire du football*, Perrin, Paris, 2010, pp. 154-155.

⁴² Alfred Wahl, Pierre Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Hachette, Paris, 1995, p. 61.

⁴³ Les 9 clubs sont Hyères FC, Olympique de Marseille, l'OGC Nice, le SC Nîmes, le FC Sète, l'Olympique d'Alès, l'Olympique-Antibes, l'AS Cannes et le SO Montpellier.

⁴⁴ Marc Barraud, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français (1932-1997)*, l'Harmattan, Paris, 1997, p. 19.

termine à la première place à deux points des Cannois, accédant ainsi à la finale du championnat face à Lille, premier du groupe A. Mais à l'espoir de devenir champion de France succède très vite l'opprobre d'une disqualification à la suite de révélations concernant les faits de corruption entachant le dernier match décisif de la saison face au club lillois de Fives remporté 5 buts à 0. L'Antibes-Olympiques est déclassé et la finale est finalement disputée, et perdue, par l'AS Cannes.



Cet épisode fâcheux n'est sans doute pas sans influence sur le changement d'appellation du club. L'Antibes-Juan-les-Pins Football Club n'occupe cependant plus le devant de la scène dans le championnat de France de première division. Il ne fait pas mieux qu'une 7^e place au cours de la saison 1933-1934 : il oscille ensuite entre la 10^e et 14^e place avant de connaître la relégation en 2^e division à l'issue de la saison 1938-1939.

Le club doit sans cesse faire face à des difficultés financières. Tout en affirmant que « *le déficit financier est la règle des clubs professionnels* »⁴⁵, le président du club regrette ne pas pouvoir disposer des moyens qu'offrent de grandes entreprises à certains rivaux comme Peugeot à Sochaux, les filatures Prouvost à Roubaix ou encore les magasins Casino à Saint-Etienne⁴⁶. Comme la plupart des autres clubs professionnels, Antibes est largement tributaire de la subvention municipale. En 1934-35, la ville comble le déficit à hauteur de 185 000 francs auxquels s'ajoute une souscription auprès des supporters⁴⁷. Dans ces conditions, le président s'engage à réduire le train de vie du club indiquant à ses bailleurs : « *À des joueurs de grands noms, mais souvent sans feu sacré, on a préféré des joueurs dont l'inexpérience sera contrebalancée par l'ardeur, et qui n'ayant pas encore été gâtés par le succès acceptent de donner plus d'ardeur au travail pour moins de salaires* »⁴⁸. Cet engagement ne l'empêche cependant pas de recruter au début de la saison 1936 l'Argentin Mario Evaristo et le Brésilien Fernando Giudicelli, qui ont disputé la première Coupe du monde de 1930 en Uruguay avec leur sélection nationale, ainsi que l'écossais Billy Aitken, comme entraîneur-joueur. Dans ces conditions, et même si les salaires des joueurs sont

⁴⁵ AMA, 3R1 : mémoire joint à la demande de subvention adressée à la ville d'Antibes par la société sportive Antibes-Juan-les-Pins FC, sd.

⁴⁶ Antoine Mourat, Alex Poyet, Philippe Tétart, « La naissance de l'enjeu économique du sport de 1870 aux années 1930 », in Philippe Tétart (dir.), *op. cit.*, pp. 346-354.

⁴⁷ AMA, 3R1 : mémoire joint à la demande de subvention adressée à la ville d'Antibes par la société sportive Antibes-Juan-les-Pins FC, sd.

⁴⁸ AMA, 3R1 : mémoire joint à la demande de subvention adressée à la ville d'Antibes par la société sportive Antibes-Juan-les-Pins FC, sd.

encore modestes à cette époque⁴⁹, les dirigeants accentuent la pression sur la mairie pour obtenir davantage en recourant à une pétition signée par nombre de notables de la ville⁵⁰.

Le texte postule que le club poursuit un « *but de propagande social en même temps que sportif* » et d'ajouter « *il n'est plus un journal, qu'il soit d'information, qu'il soit d'une tendance politique quelconque, qui n'ait sa rubrique sportive et qui ne lui fasse une place de choix. Par ces moyens sont connus, non seulement les athlètes, mais les clubs et les villes. Il s'agit d'une réclame gratuite* ». La remarque ne manque pas de pertinence au regard de la médiatisation croissante (par la presse mais aussi la radio⁵¹), des manifestations sportives qui au cours de l'entre-deux-guerres deviennent de véritables spectacles intégrés dans la culture de masse.

Le maintien d'un club de football professionnel revêt à Antibes un enjeu économique qui recouvre un autre aspect de cette culture de masse : le tourisme. L'adoption en juin 1936 par le gouvernement de Front populaire d'une loi accordant des congés payés laisse envisager un nouvel afflux de touristes n'appartenant plus seulement aux élites sur la Côte d'Azur⁵². Les comptes rendus de presse, de plus en plus illustrés, des matches se déroulant au Fort Carré, avec en arrière-plan la Méditerranée, sont assurément de bonne publicité pour le tourisme balnéaire. Il n'est d'ailleurs pas anodin que dans cette perspective d'attractivité touristique et de concurrence régionale les dirigeants du club antibois rappellent à la municipalité les « *gros efforts de Nice ou de Cannes pour le sport* »⁵³.

Un stade international

L'organisation de rencontres sportives internationales participe également du rayonnement de la ville hôte et renforce le prestige de l'enceinte dans l'imaginaire collectif.

Le stade du Fort Carré connaît de ce point de vue un premier temps fort avec le match de football, du 14 février 1932, entre une sélection du Sud-Est de la France et une sélection piémontaise. L'événement est d'importance et la presse, pour qui a été mise à disposition un service spécifique téléphonique et télégraphique, en rend compte abondamment. *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est* évoque « *la belle propagande sportive et de la publicité intéressante pour nos régions* »⁵⁴.



⁴⁹ Paul Dietschy, Patrick Clastres, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Hachette, Paris, 2006, p. 92.

⁵⁰ AMA, 3R1 : Le conseil d'administration de l'Antibes Football Club demande à la ville d'Antibes une subvention de 120 000 frs, sd.

⁵¹ Philippe Tétart, « De la balle à la plume. La première médiatisation des passions sportives, 1854-1939 » in Philippe Tétart (dir.), *op. cit.*, pp. 308-328.

⁵² Marc Boyer, *Histoire du tourisme de masse*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999.

⁵³ AMA, 3R1 : Le conseil d'administration de l'Antibes Football Club demande à la ville d'Antibes une subvention de 120 000 frs, sd.

⁵⁴ *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 15 février 1932.

Il n'est qu'à parcourir la presse nationale pour en trouver la confirmation. L'hebdomadaire sportif *Match* évoque par exemple un « décor magnifique » et ajoute « comment ne pas admirer l'incomparable situation du stade d'Antibes ! À gauche l'admirable baie des Anges, au long de laquelle Nice et Villefranche se profilent. À droite, le port d'Antibes, si proche qu'à certains moments on croit entendre le bruit des vagues bleues venues se heurter aux roches de la côte »⁵⁵. Au-delà de la carte postale promotionnelle qu'il suscite, ce type de match est considéré comme une animation attractive pour les touristes. *La France de Nice et du Sud-Est* y voit « leçon profitable » pour les « Comités des Fêtes et « Sports » de (la) région qui s'ingénient souvent inutilement pour intéresser et distraire les nombreux hivernants et Azuréens qui accourent en masse de tous les points du département, du Midi et même d'au-delà des Alpes, toutes les fois qu'un match de football est épinglé sur un programme de festivités hivernales »⁵⁶. *L'Intransigeant* relève que « jamais le stade n'a connu pareille affluence »⁵⁷. La presse évoque 15 000 spectateurs sans que l'on sache si les nombreux « resquilleurs » « juchés dans les oliviers qui dominent le stade, éparpillés dans les allées qui le surplombent » y sont comptés⁵⁸. La forte présence d'immigrés italiens, pour beaucoup d'origine piémontaise⁵⁹, n'est sans doute pas sans incidence sur cet afflux.

La presse modérée de droite, à l'image de *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est* et, au niveau national, de *L'Intransigeant*, accorde une place particulière à ce match pour des raisons qui ne sont pas seulement sportives. Plus que la victoire de l'équipe piémontaise (2-0) face à la sélection méridionale emmenée par Villaplane, l'occasion est belle de célébrer une amitié entre sœurs latines. *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, qui propose à ses lecteurs un supplément gratuit illustré consacré au match, évoque une « grande fête du muscle qui revêt, en même temps le caractère d'une manifestation franco-italienne, contribuant encore plus fortement à faciliter les efforts de ceux qui s'attachent actuellement à raviver et resserrer les rapports franco-italiens »⁶⁰. *L'Intransigeant* décrit « dans les rues, des oriflammes ou se mêlent les couleurs françaises et italiennes »⁶¹. Le salut fasciste effectué par les joueurs transalpins au moment des hymnes ne trouble guère cette presse bienveillante à l'égard du régime mussolinien⁶².

Le stade du Fort Carré est à nouveau le théâtre d'une rencontre internationale de football en 1938. Mais cette fois, il s'agit d'un match officiel, plus retentissant, organisée dans le cadre de la principale compétition du football sous l'égide de la Fédération internationale de football (FIFA), la Coupe du monde, dont la France accueille la troisième édition. Dans un contexte international tendu et de crise économique, cette compétition revêt pour la France une importance politique majeure⁶³. La capacité à organiser une grande compétition sportive internationale comme la Coupe du monde de football atteste de la modernité et de l'efficacité du modèle politique, social et économique devant des observateurs venus du monde entier. De ce point de vue la question des stades est essentielle comme l'a bien compris Mussolini qui a fait de la modernité des stades italiens lors de la précédente Coupe du monde, en

⁵⁵ *Match*, n°284, 16 février 1932.

⁵⁶ *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 15 février 1932.

⁵⁷ *L'Intransigeant*, 15 février 1932.

⁵⁸ *Idem*.

⁵⁹ Ralph Schor, « Les Italiens dans les Alpes-Maritimes, 1919-1939 », in Pierre Milza (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, 1986, pp. 577-607.

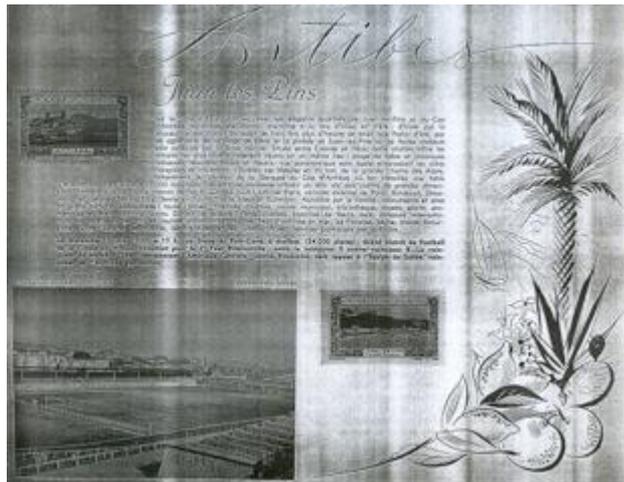
⁶⁰ *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 14 février 1932.

⁶¹ *L'Intransigeant*, 15 février 1932.

⁶² Pierre Milza, *L'Italie fasciste devant l'opinion française, 1920-1940*, Paris, Armand Colin, 1967.

⁶³ Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Vuibert, Paris, 2006, pp. 167-186.

1934, un argument fort de sa propagande⁶⁴. Le choix du stade du Fort Carré peut surprendre, notamment au regard de sa faible capacité. Comme le remarque *l'Excelsior*, la Coupe du monde apparaît comme « *Une bien grande épreuve pour nos petits stades* »⁶⁵ ; un sentiment très largement partagé au sein de la FIFA. Pour bien comprendre la désignation du stade antibois, il convient de rappeler le contexte de l'organisation de la compétition. L'État français n'est pas à l'origine de la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du Monde. L'initiative en revint au président de la FIFA, Jules Rimet et à son « *grand désir de voir la Coupe du Monde jouée sous le ciel de France* »⁶⁶. Or, si le gouvernement du Front populaire entend donner un nouveau souffle à la politique sportive, celle-ci porte prioritairement sur « *les sports destinés à la masse et non pas exclusivement sur le sport spectacle* »⁶⁷. De fait, le secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs, Léo Lagrange, s'oppose à la construction de grands stades réservés aux compétitions internationales⁶⁸. Les représentants allemand et italien au sein de la FIFA s'en inquiètent⁶⁹, prompts à stigmatiser un gouvernement de gauche antifasciste. L'enjeu politique conduit donc le gouvernement français à accroître son engagement. A la construction de deux stades pour l'occasion s'ajoute la modernisation et l'agrandissement du stade Colombes où doit se dérouler la finale et des stades du Havre, de Lille, de Reims, de Strasbourg, de Toulouse et d'Antibes. La capacité du stade antibois est portée à 24 000 spectateurs, soit 4 000 de plus qu'à Reims et 2 000 de plus qu'à Toulouse ; le Fort Carré n'est donc pas la plus petite enceinte de la compétition. Comme pour les autres stades, l'organisation de la tribune de presse, le placement des matériels de radiodiffusion et l'installation de lignes téléphoniques fait l'objet d'une attention toute particulière⁷⁰.



Dans un premier temps, il est prévu que le stade du Fort Carré doive accueillir un match de premier tour entre la Norvège et l'Italie, tenante du trophée et victorieuse du tournoi

⁶⁴ Daphné Bolz, *Les Arènes totalitaires. Fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

⁶⁵ Cité in Christiane Eisenberg et alii, *FIFA 1904-2004. Le siècle du football*, Paris, Le cherche Midi, p. 117.

⁶⁶ Jules Rimet, *Histoire merveilleuse de la Coupe du monde*, Monaco, Union européenne d'édition, 1954, p. 105.

⁶⁷ Marcel Spivak, « La politique sportive du Front populaire : essai d'interprétation » in G. Andrieu (ed.), *Le brevet sportif populaire et la politique du Front Populaire en faveur des sports et des loisirs*, Nanterre, Centre de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives, 1987, p. 10.

⁶⁸ *L'Intransigeant*, 20 août 1936.

⁶⁹ Archives de la FIFA, procès-verbaux des comités exécutifs : comité exécutif de la FIFA, Francfort, 28 novembre 1936.

⁷⁰ Archives de la Fédération française de football : comité d'organisation, Paris, 4 février 1938.

olympique en 1936 à Berlin⁷¹. L'affiche est donc prestigieuse. Mais finalement, ce match se tient au Stade vélodrome de Marseille dont les 38 000 places sont jugées plus à même d'accueillir les immigrés italiens du Sud-Est de la France⁷². Peut-être aussi que la proximité de Nice, où l'opinion s'est émue des revendications mussoliniennes sur le comté, a joué en faveur d'une délocalisation afin d'éviter des manifestations d'hostilité à l'égard d'une équipe porte-étendard du régime fasciste. De ce point de vue, l'objectif n'est guère atteint, puisque les tribunes du stade vélodrome se sont remplies d'exilés antifascistes qui, au salut fasciste des *Azzurri*, répondent par « une bordée extraordinaire et assourdissante de sifflets, d'insultes et d'injures »⁷³. A défaut d'un match disputé par la meilleure équipe de football de la décennie et future vainqueur de l'épreuve, Antibes est désignée pour accueillir une rencontre du second tour devant opposer le vainqueur du match entre Cuba et la Roumanie à la Suède, qui bénéficie du forfait de dernière minute de l'Autriche, à la suite de son annexion par l'Allemagne.



Le dimanche 12 juin, ce sont finalement les Suédois et les Cubains qui se retrouvent au pied du Fort Carré sous le regard du poilu. Le match est très déséquilibré et les Cubains, auteur d'un exploit au tour précédent, sont cette fois balayés 8 buts à 0 en dépit du soutien du public. Celui-ci est cependant peu nombreux : seulement 6 846 spectateurs ayant bravé un temps pluvieux ce jour-là.

Conclusion

Après ce match, le stade du Fort Carré n'accueille plus de grandes compétitions sportives. Le déclin de l'équipe de football local accentue encore son anonymat dans la géographie du sport hexagonal. Le stade n'est certes pas à l'abandon. Après avoir servi brièvement de site de regroupement aux réfugiés allemands et autrichiens internés au début de la guerre⁷⁴, il retrouve dès janvier 1941 sa fonction de formation avec l'installation par le régime de Vichy d'un collège national de moniteurs et d'athlètes⁷⁵. Après la guerre, c'est à nouveau une structure militaire, l'école Militaire d'Escrime et de Sports de Combats (qui devient ensuite

⁷¹ Maurizio Grimaldi, *La Nazionale del Duce. Fatti, aneddoti, uomini e società nell'epoca d'oro del calcio italiano*, Roma, Società Stampa Sportiva, 2003.

⁷² Victor Sinet, *La Coupe du monde oubliée*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2002, p. 63.

⁷³ Vittori Pozzo, *Campioni del Mondo. Quarant'anni di storia del calcio italiano*, Roma, CEN, 1960, p. 329.

⁷⁴ Jean-Louis Panicacci, « Les Juifs et la question juive dans les Alpes-Maritimes de 1939-1945 », *Recherches régionales*, n°4, 1983.

⁷⁵ Cf. Éric Levet-Labry, « École nationale d'éducation physique et sportive et Collège national de moniteurs et d'athlètes de 1941 à 1942 : complémentarités et concurrences », *Staps*, n°75, /2007, pp. 101-114.

École d'entraînement physique militaire) qui l'occupe pour l'essentiel⁷⁶. Le ministère des Armées cède le terrain en novembre 1967 au ministère de la Jeunesse et des Sports et un premier « centre d'accueil » ouvre ses portes. Il devient ensuite un Centre Régional d'Education Physique et des Sports (CREPS) encore actuellement en activité⁷⁷. Aujourd'hui, la Coupe du monde de football, temps fort de l'histoire sportive du Fort Carré, n'apparaît guère dans les annales, même localement, tandis que la présence d'un club de football à Antibes évoluant dans ce stade au plus haut niveau national apparaît presque oubliée. La patrimoine sportif⁷⁸ semble ici comme écrasé par le patrimoine monumental et militaire du Fort. Pourtant au cours de l'entre-deux-guerres, le stade du Fort Carré a bien été un haut-lieu du sport qui a contribué dans le cadre du développement du sport-spectacle médiatisé à une renommée, non dénuée d'enjeux économiques en relation avec l'essor du tourisme, de la ville d'Antibes et de la Côte d'Azur.

⁷⁶ Pierre Simonet, *op. cit.*

⁷⁷ « Les CREPS. Une histoire mouvementée, un présent en mouvement. Et demain ? » journée d'études du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, CREPS de Châtenay-Malabry, 15 juin 2011 (<http://www.sports.gouv.fr/organisation/missions-organisation/reperes-histoire/le-comite-d-histoire/Les-travaux-du-comite-d-histoire/Les-travaux-du-Comite-d-histoire-11110/Journees-d-etudes-seminaires/>)

⁷⁸ Christian Bromberger, « De la notion de patrimoine sportif », *Cahiers Espace*, n°88, 2006, pp. 8-12.